



## **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE**

### **PROCÈS VERBAL N° 2 - SAISON 2023/2024** **Réunion restreinte du vendredi 17 novembre 2023**

<b>Préside</b>	<b>Jean-François AUBRY</b>
<b>Présents</b>	<b>Hervé DENUILLY, Maxime KANDEL, Michel MICHAUT, Aurélien NAPLOSZEK Richard PIOT</b>
<b>Excusé</b>	<b>Stéphane CAPUT</b>
<b>Absent</b>	<b>Didier GUIOLARD</b>

Avant de passer à l'ordre du jour et d'attaquer les travaux prévus, le président, au nom de toute la CDA, souhaite la bienvenue à **Hervé DENUILLY**, nouveau membre qui intègre la commission en tant que représentant des arbitres en Commission de Discipline. Cette fonction le verra donc siéger aux réunions de ces deux commissions.

#### **1. PV de la réunion plénière du 18 août 2023.**

Le PV de la réunion du vendredi 18 août 2023 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### **2. Audition arbitre.**

Un arbitre a été convoqué suite à un manquement grave dans ses obligations administratives lors d'une rencontre de début novembre.

Après l'avoir entendu dans ses explications et lui avoir rappelé ses devoirs et obligations, la commission décide, après délibérations et à la majorité des membres présents, de lui infliger un mois de suspension de désignations.

#### **3. Election d'un vice-président.**

Suite à la démission de la commission la saison dernière de **Quentin BERNARD**, le poste de vice-président était vacant. Une élection n'ayant pu être organisée lors de la réunion du 18 août dernier faute d'un nombre insuffisant de participants, celle-ci s'est déroulée lors de cette réunion.

**Aurélien NAPLOSZEK**, seul candidat à s'être présenté, a été élu à ce poste à l'unanimité des membres présents.

#### **4. Bilan du rassemblement de début de saison et du rattrapage.**

Pour ce rassemblement de début de saison du 16 septembre, 84 arbitres étaient convoqués. Si une large majorité a répondu présent, 26% d'entre eux manquaient à l'appel pour différentes raisons. Il est regrettable de constater que certains n'ont toujours pas pris la mesure de leur responsabilité et de leur investissement.

Ces arbitres qui n'estiment pas nécessaire d'assumer leurs obligations sont issus, de façon récurrente au fil des saisons, des mêmes catégories. Nombre d'arbitres jeunes et de catégorie D3 ne se sentent ainsi pas ou peu concernés par les impératifs de leur fonction.

9 arbitres de club ont été également convoqués. 2 étaient excusés médicalement et un seul s'est présenté le jour du rassemblement. Les arbitres de club, afin d'assurer la couverture de leur club, doivent être présents à au moins un des 2 rassemblements de la saison. Il reste à espérer, dans l'intérêt de leur club qu'ils soient présents au rassemblement de printemps...

A noter qu'aucun des arbitres de club absents n'a répondu à l'invitation qui leur a été faite de participer au rattrapage.

22 arbitres absents au rassemblement = 22 arbitres convoqués au rattrapage fixé un mois après, le 21 octobre. Seuls 9 arbitres ont daigné se présenter au rattrapage aux fins de subir les tests qu'ils n'avaient pu passer précédemment et d'être informés des consignes principales données au rassemblement.

Les absents ont été logiquement sanctionnés pour leur manque de responsabilité et d'investissement. Conformément au RI de la CDA, ils se sont vu attribuer les notes de 0/20 au test physique et théorique, une privation de désignation sur deux journées et une interdiction de participation aux coupes de Haute-Marne à partir des 1/8 de finale.

Les échecs au test physique sont en nette baisse cette année car les arbitres ont dorénavant bien intégré ce passage obligé et ont surtout pris conscience de bien se préparer pour le début de la saison afin d'être au mieux de leur forme.

Les notes du contrôle des connaissances sont globalement meilleures que celles de l'exercice précédent et ce dans toutes les catégories. Est-ce dû aux exercices théoriques dispensés le matin même du stage qui ont fait figure d'entraînement ou à une implication plus significative de nos arbitres dans la révision des Lois du Jeu ? Toujours est-il que le niveau global physique/théorique est en hausse et la CDA ne peut que s'en féliciter.

La satisfaction ne se cantonne d'ailleurs pas qu'à la CDA car de l'avis de la majorité des arbitres, ce stage a été une réelle réussite tant au niveau de son contenu, de son animation que convivial et de loin le meilleur qu'ils aient vécu depuis longtemps.

La commission adresse ses plus vifs remerciements aux clubs de Lasarjanc et de l'ASPTT Chaumont pour la mise à disposition de leurs infrastructures sportives ainsi qu'à la commune de Jonchery pour la mise à disposition de sa salle des fêtes.

Remerciements également aux arbitres de ligue hauts-marnais et aux membres de la CRA pour leur précieuse participation et plus particulièrement à **Christophe ADAM**, CTA de la Ligue, pour sa participation active et ses interventions remarquées.

## 5. Bilan de la FIA d'Esnoeux et point sur les prochaines FIA futsal et arbitres de club.

21 candidats étaient inscrits à la dernière FIA qui s'est déroulée du 30/09 au 14/10 à Esnoeux.

Suite à deux absences et un échec, 18 candidats ont été reçus à l'examen.

Viennent s'ajouter à cet effectif 5 candidats reçus à l'examen dans d'autres districts. (Côte-d'Or, Marne et Meuse)

Deviennent donc arbitres-stagiaires 15 adultes et 8 jeunes dont 4 féminines parmi les jeunes, soit un total de 23 nouveaux arbitres à accompagner.

Grâce à cet apport en nouveaux arbitres, l'effectif global actuel à ce jour est le suivant :

Arbitres D1	11
Arbitres Promo	3
Arbitres D2	15
Arbitres D3	16
Arbitres Assistants	9
Arbitres Stagiaires	22
JAD	9
Jeunes Arbitres Stagiaires	12
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>

Pour l'instant, 6 candidats sont inscrits à la FIA N°2 qui se déroulera du 20/01 au 03/02/2024 dans le nord du département sur les installations sportives du CS BRAGARD.

La CDA tient à souligner les difficultés administratives rencontrées par les candidats passant leur FIA dans une autre ligue, ainsi que par la commission :

La commission n'est jamais avertie par les autres ligues de la réussite aux examens des candidats et est encore moins en possession de leur dossier qui doit être transmis à la ligue d'appartenance de l'arbitre pour validation de sa licence.

Le nouveau stagiaire, lui, est dans l'obligation d'effectuer son dernier module administratif dans sa ligue d'appartenance et force est de constater que trouver une date et du personnel disponible pour faire passer ce module n'est pas chose aisée.

Il est donc évidemment fortement recommandé d'envoyer les candidats à l'arbitrage dans leur propre ligue afin d'épargner à chacun des désagréments et pertes de temps.

Le 18 novembre 2023 à lieu la FIA Futsal. Une douzaine de candidats se sont inscrits auprès de **Richard PIOT**. Cette formation est aussi l'occasion d'une remise à niveau et les arbitres titulaires de cette fonction ont été convoqués afin de prendre connaissance des nouvelles consignes d'arbitrage liées à cette pratique.

Les 09 et 16 décembre prochains aura lieu la FIA arbitres de club. Grâce à la publicité faite autour de celle-ci sur le site du district et par le biais des réseaux sociaux, nous espérons un maximum de volontaires.

Il est prévu de prodiguer le module 7 qui conclut une FIA et qui conditionne sa validation, aux trois nouveaux stagiaires issus de la FIA Côte-d'Or qui ne l'ont pas effectué, dans l'après-midi du samedi 16 décembre.

## 6. Point sur les désignations et les observations.

**Stéphane CAPUT**, excusé pour des raisons professionnelles, nous a fait parvenir un bilan sur les désignations dont le secrétaire donne lecture à l'assemblée.

Il doit faire face actuellement à beaucoup d'absents de longue durée pour arrêt médical sportif principalement : 4 D1, 2 D2 et 2 AA.

A cela s'ajoute quelques arbitres en arrêt sportif de moins d'un mois et un nombre conséquent d'indisponibilités pour convenances personnelles, ce qui l'amène à se passer de 20 à 25 arbitres par week-end. C'est beaucoup trop selon lui et il déplore également les demandes de changements de ceux qui ne veulent pas arbitrer tel club ou jugent que leur désignation est trop loin de leur domicile alors qu'ils n'ont rien formulé ni exprimé dans leur fiche de renseignement en début de saison, ceux qui ne veulent pas arbitrer en touche...

Stéphane profite donc du présent PV pour faire passer le message qu'il n'acceptera plus, désormais, les demandes de changement sauf erreur de sa part ou problèmes récents avec un club.

Il estime être suffisamment dans l'empathie en essayant de redonner un match à un arbitre qui vient de voir sa rencontre remise pour cause de mauvais temps sans avoir à subir les demandes illégitimes de certains.

Enfin, il nous informe qu'en plus de ses difficultés à pouvoir compter sur un effectif stable et plus étoffé, il n'est guère aidé par le nouveau logiciel de désignations, instable et peu performant.

**Aurélien NAPLOSZEK** nous indique que pour sa part, les désignations des jeunes, JAD et stagiaires, se passent plutôt bien. Il est néanmoins nécessaire de recadrer de temps en temps les stagiaires, pas toujours au fait de leurs obligations.

Les indisponibilités sont déposées dans les temps et il sait pouvoir compter sur un bon noyau, sérieux et disponible.

Autre point de satisfaction, l'apport des nouveaux stagiaires qui le font désigner moins d'adultes en U18.

Ses désignations sont effectuées jusqu'au 09 décembre.

## 7. Courriers divers.

Courrier de **Clément GIRAULT**, AAL3 remis à la disposition de la CDA, demandant à candidater de nouveau en Ligue. Réponse lui sera donnée par le président de la CDA.

Courrier de **Alexy BOUTIER**, jeune arbitre stagiaire, faisant état de sa démission de l'arbitrage. Pris note.

Courrier de **Dimitri POINTOUT**, arbitre stagiaire, faisant lui aussi état de sa démission de l'arbitrage. Pris note.

Courrier de **Jean-Philippe BELTZUNG**, observateur D1, remerciant la CDA pour la qualité du rassemblement de début septembre et pour la récompense dont il a été honoré pour sa longue carrière d'arbitre.

La CDA lui souhaite en retour une carrière d'observateur aussi riche de souvenirs et de bons moments que lorsqu'il arborait l'écusson arbitral.

## 8. Questions et informations diverses.

**Hervé DENUILLY** nous dit être très heureux de devenir membre de la CDA et prêt à s'investir pleinement auprès de la commission. Il nous confie se sentir parfaitement intégré en Commission de Discipline et être à l'aise avec ses nouvelles fonctions.

**Maxime KANDEL** informe que l'AG d'hiver du district se tiendra le 25 novembre à Colombey Les Deux Eglises et espère qu'elle ne sera pas polluée par des considérations politiques. Il nous indique aussi que les réunions de secteurs auront lieu les 12, 19 et 26 mars 2024, que les finales de coupe Haute-Marne se dérouleront les 08 et 09 juin 2024 et que l'AG d'été du district est prévue le 14 juin 2024.

**Aurélien NAPLOSZEK** remercie la commission de l'avoir élu au poste de vice-président.

**Jean-François AUBRY** revient sur l'agression physique dont a été victime récemment un de nos arbitres et nous informe que le dossier instruit par la partie civile est clôturé et que l'instruction diligentée par le district est terminée pour la partie discipline. La commission de Discipline se réunira le 18 novembre pour statuer sur les suites à donner.

Il est à saluer les marques de sympathie et de soutien témoignées à l'endroit de notre collègue par les actions menées par le district en parallèle des journées de l'arbitrage.

Remerciements à l'UNAF 52 et au district pour la rapidité de prise en charge de ce dossier.

Jean-François nous indique qu'il convient de se pencher dès à présent sur la distribution des médailles récompensant les états de services des arbitres, observateurs et membres de la CDA.

La section Lois du Jeu de la commission a eu à traiter une réserve technique qui a été rejetée sur la forme. Voir PV paru sur le site du district le 06/11/2023.

Un courrier a été envoyé par la Direction du district à tous les clubs sur l'évolution du carton blanc le 28 septembre.

Depuis quelques semaines tous les arbitres reçoivent dans leur messagerie officielle, l'Hebdo LGEF "News Arbitrage". La CDA ne peut que conseiller la lecture de cet hebdo informatif et ludique.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 22h15.

*Prochaine réunion prévue : Plénière le vendredi 23 février 2024.*

Le Secrétaire,



Michel MICHAUT

Le Président,



Jean-François AUBRY